

Promouvoir l'évaluation à double aveugle à la Revue canadienne des jeunes chercheurs en éducation: une réponse à Boulanger (2014)¹

Sébastien Béland

Université de Montréal

sebastien.beland@umontreal.ca

Résumé

Cette réflexion est une réponse à l'éditorial de Boulanger (2014). Après avoir soulevé quelques avantages et limites de l'évaluation à double aveugle, l'auteur souhaite lancer un débat sur la pertinence d'adopter ce système d'évaluation à la Revue canadienne des jeunes chercheurs en éducation.

Introduction

« Vous avez beaucoup publié ? » Cette phrase n'est pas tirée d'un échange que vous avez eu lors d'un récent colloque, mais plutôt d'une discussion entre deux personnages fictifs, des académiciens, au tout début du roman *Small world* (Lodge, 1984). L'extrait est évocateur : l'aspect « recherche » de la tâche professorale est très important. Certains collègues vont encore plus loin en rapportant la fameuse maxime *publish or perish*, au sujet du travail académique.

La réflexion qui suit doit être considérée comme une réaction à l'éditorial de Boulanger (2014). À l'instar de ce dernier, nous croyons qu'il est important d'avoir des lieux d'échanges et de collaboration, telle que la *Revue canadienne des jeunes chercheurs en éducation* (RCJCE), afin d'initier le jeune chercheur au « jeu de la recherche ». Rappelons que l'objectif de la Revue est de « mettre à la disposition des étudiant(e)s diplômé(e)s en éducation un espace pour leur permettre de s'exprimer, de publier leurs travaux et, ainsi, offrir un lieu pour tisser des liens ». Cela est souhaitable puisque le jeune chercheur qui va postuler à un poste de professeur sera, entre autre, évalué sur la base de son dossier scientifique et de ses contacts au sein du milieu académique. Vous le comprendrez aisément : une bonne connaissance du système d'évaluation par les pairs est essentielle puisqu'un grand nombre de revues scientifiques de qualité et la majorité des organismes subventionnaires ont recouru à cette stratégie. De plus, le processus d'évaluation par les pairs permet d'engager le jeune chercheur dans la communauté scientifique puisqu'il devient partie prenante du processus d'acceptation d'un article ou d'un projet. Se pose alors la question : ce système est-il efficace ?

L'évaluation par les pairs

Selon Glantz et Bero (1994), l'évaluation par les pairs est : « the centerpiece of the modern scientific review process ». L'évaluation par les pairs permet d'obtenir une rétroaction qui améliore un article avant la publication en plus d'être un système accepté et connu par la majorité des chercheurs en éducation. Évidemment, ce modèle d'évaluation présente aussi de nombreuses limites. Par exemple, l'étude de Peters

et Ceci (1982) est fort instructive à ce propos. Ces auteurs ont sélectionné douze articles ayant déjà été publiés par des chercheurs reconnus dans leur domaine. Ils ont ensuite resoumis ces articles aux mêmes journaux qui les avaient acceptés plusieurs mois auparavant en changeant le nom des auteurs par des noms fictifs et celui des institutions d'attache par des institutions fictives. À leur surprise, les articles ont, dans une large part, été rejetés.

D'autres auteurs ont étudié l'existence de biais (ou perspectives de nature partielle) lors du processus d'évaluation par les pairs. Par exemple, Wenneras et Wold (1997) ont démontré que les hommes semblent favorisés lors de l'octroi de subventions de recherche basé sur l'évaluation par les pairs. L'analyse des récipiendaires d'une subvention du *Swedish Medical Research Council*, en 1995, a démontré qu'à des niveaux de productivité scientifique équivalents, les femmes ont généralement obtenu des scores plus faibles que les hommes aux critères portant sur la compétence scientifique, la méthodologie proposée et la pertinence du projet de recherche.

De son côté, Blank (2002) a noté que le travail de certains évaluateurs pouvait être médiocre. Cela est expliqué par le peu de temps investi à produire une évaluation de qualité, puisque d'autres tâches sont plus importantes dans le travail professoral, par exemple. De plus, les évaluateurs n'ont généralement pas à faire reconnaître leur travail d'évaluation puisqu'aucune sanction ne sera appliquée sur une évaluation de piètre qualité.

Des problèmes émergent aussi de l'évaluation par les pairs ouverte. Par exemple, il semblerait que l'on ne soit pas toujours en mesure de savoir qui juge de la qualité d'un article dans une situation où l'évaluation est ouverte. En effet, Koop et Pöschl (2006) ont soulevé que le deux tiers des évaluateurs de la revue *Atmospheric Chemistry and Physics* souhaitaient rester anonymes. Tout cela peut nous laisser douter de la qualité de certains commentaires puisque personne n'est en mesure de savoir si les évaluateurs sont des experts dans le domaine. Est-ce à dire que l'évaluation par les pairs doit être abandonnée pour autant? Nous croyons que non.

Vers une proposition de réforme de l'évaluation des articles à la RCJCE?

Les constats précédents ne sont pas si étonnants : il est techniquement beaucoup plus facile de faire ressortir les limites de l'évaluation par les pairs que leurs bénéfices qui sont souvent diffus et difficiles à quantifier. Par contre, une stratégie permettant d'évaluer les articles en masquant le nom de l'auteur et celui des évaluateurs nous semble pertinente; surtout que nous évoluons dans un bien petit monde qui fait souvent penser à celui de Lodge (1984). Soulevons que cette approche est adoptée par un grand nombre de revues prestigieuses. Qui plus est, elle permet d'éviter un certain favoritisme (ou une certaine retenue) chez l'évaluateur, car les auteurs évalués ne sont pas connus. De plus, l'approche semble appréciée par de nombreux membres de la communauté scientifique. Ware et Monkman (2008), qui ont conduit une enquête auprès de 3040 chercheuses et chercheurs, répartis dans plusieurs pays, ont d'ailleurs démontré que l'évaluation à double aveugle est la stratégie qui est la plus efficace et la plus appréciée de toutes.

L'éditeur francophone de la Revue écrivait, dans son éditorial paru au sein du numéro précédent, « dans la mesure où la RCJCE ne fait pas appel à un arbitrage à double aveugle, il [le pronom réfère à l'auteur du présent texte] la considère peu scientifique et mentionne qu'elle favorise un nivellement par le bas des étudiants » (Boulanger, 2014). Il est évident que le processus actuel ne mène évidemment pas à un nivellement par le bas des étudiants, mais il pourrait être remplacé par un type d'évaluation qui ne dilue pas les exigences reconnues dans les revues de qualité. Nous soutenons donc d'adopter l'évaluation à double aveugle à la RCJCE.

Afin de rester dans l'esprit de Boulanger (2014), qui réfère à Bakhtine, nous souhaitons lancer un échange dialogique entre chercheurs en terminant la réflexion sur la question suivante: croyez-vous qu'il soit pertinent et justifié d'adopter un système d'évaluation à double aveugle à la RCJCE?

Références

- Blank, H. (2002). Evaluating reviews : A possible means for quality control and review allocation in the review process. *Cortex*, 38, 408-410.
- Boulanger, D. (2014). Éditorial : Un espace dialogique au cœur du développement scientifique du chercheur. *Revue des nouveaux chercheurs en éducation*, 5, 1-5.
- Glantz, S.A. et Bero, L.A. (1994). Inappropriate and appropriate selection of 'peers' in grant review. *Journal of the American Medical Association*, 272, 114-116.
- Koop, T. et Pöschl, U. (2006). An open, two-stage peer-review journal, *Nature*, Nature's peer review debate, URL: <http://www.nature.com/nature/peerreview/debate/nature04988.html>
- Lodge, D. (1984). *Small world: an academic romance*. Secker and Warburg : Londres.
- Peters, D.P. et Ceci, S.J. (1982). Peer-review practices of psychological journals: the fate of published articles, submitted again. *Behavioral and brain science*, 5, 187-195.
- Ware, M. et Monkman, M. (2008). Peer review in scholarly journals : perspective of the scholarly community- an international study. *Publishing Research consortium*.
- Wenneras, C. et Wold, A. (1997). Nepotism and sexism in peer-review. *Nature*, 387, 341-343.

¹: Cette réflexion remonte à ma première rencontre avec Dany Boulanger, en 2012. À l'époque, je soutenais la pertinence d'utiliser l'évaluation d'articles à double aveugle au sein des revues pour jeunes chercheurs en éducation. Or, quelle ne fût pas ma surprise de recevoir l'ébauche d'un éditorial rapportant cette conversation (voir Boulanger (2014))!

C'est dans l'optique de faire le point sur son éditorial et sur certaines méthodes d'évaluation que nous nous sommes retrouvés à la cafétéria de l'Université de Sherbrooke, il y a quelques mois. En ce moment, la RCJCE utilise une méthode d'évaluation permettant de reconnaître l'auteur des articles et les évaluateurs. Or, je crois que cette voie d'évaluation a des limites. Il est alors apparu évident qu'une réponse à son éditorial serait pertinente, surtout que nous nous inscrivons, tout comme la Revue, dans une posture d'ouverture aux échanges d'idées. J'espère, finalement, que ma réponse à Boulanger (2014) saura aussi entraîner des réactions et des débats.